

### Subsides

ble et nécessaire. Cela ajouté aux difficultés qu'ont connues les agriculteurs de ma région durant les années 1960, difficultés incontestablement reliées aux précipitations de pluie artificielle.

Oui, monsieur le président, plusieurs seront étonnés de m'entendre parler aujourd'hui à la Chambre de pluie artificielle, mais c'est la pure vérité. Je possède les preuves ainsi que les noms des compagnies qui en ont tenté l'expérience et les montants des contrats octroyés. Ces expériences ont tout simplement ruiné l'agriculture dans ma région. Je me souviens très bien que pendant tout près de dix ans la température était en continuelle perturbation et les précipitations étaient régulières et ininterrompues. Et ceci durait pendant toute la période estivale. Que de fois j'ai vu des agriculteurs devoir attendre la gelée d'automne pour aller chercher dans le champ leur machinerie agricole, la tirer par le cou, comme on disait, avec une chaîne et un tracteur, et, bien sûr, la récolte complètement abandonnée dans le champ. Ce que je dis, monsieur le président, c'est la pure vérité. On avait encore une fois, bien sûr, à notre insu, choisi l'Abitibi-Témiscamingue pour tenter des expériences en matière de pluie artificielle. Je le répète, ceci fut la condamnation à mort de l'agriculture dans ma région. De 550,000 acres de terres cultivées, cette superficie a dramatiquement chuté à quelque 200,000 acres. Des 11,000 producteurs que comptait l'Abitibi-Témiscamingue, il en reste aujourd'hui 1,400.

La population agricole ayant diminué dramatiquement, il est donc inévitable que la population en général s'en ressente, c'est-à-dire que la population totale de la région vieillit, et les jeunes quittent cette région. Il se produit donc une diminution alarmante de cette population. Devant une telle situation, quel choix nous reste-t-il? Il serait illusoire d'espérer attirer chez nous des compagnies d'envergure comme la General Motors, la Ford ou autre. Bien sûr, ces gens-là ne sont pas intéressés à venir s'installer en Abitibi-Témiscamingue.

Or, si nous voulons continuer à vivre chez nous, nous pouvons faire quoi au juste? Évidemment plusieurs organismes et individus sérieux se sont penchés sur le problème. J'ai moi-même rencontré les autorités gouvernementales régionales du ministère de l'Agriculture du Québec, les directeurs de l'UPA, son président M. Boulet. Tous ces organismes, toutes ces personnes s'accordent pour dire que nous devons développer chez nous l'élevage d'animaux de boucherie. Premièrement, nous sommes loin de l'autosuffisance au Québec en matière de production de viande de bœuf pour satisfaire à la demande. Deuxièmement, à la ferme expérimentale de Kapuskasing, en Ontario, non loin de chez nous, on a développé des cultures qui conviennent parfaitement à notre région. L'ensilage devenant de plus en plus populaire, il est donc maintenant facile de faire ou, devrais-je dire, de sauver les récoltes. Les expériences en ce qui a trait à la pluie artificielle ont cessé depuis quelques années, et je peux vous assurer qu'au long-temps que je siégerai dans ce Parlement on ne recommencera pas à moins, bien sûr, que la population en fasse une demande expresse, ce dont je doute fortement.

Quatrièmement, dans le passé les producteurs étaient victimes de l'instabilité des prix et du marché. Si une année le prix était bon, les agriculteurs augmentaient leur production. Si l'année suivante le prix tombait, les gars se retrouvaient tout

simplement dans le chemin. Ceci n'existe plus aujourd'hui, grâce à l'assurance-stabilisation.

Cinquièmement, comme je le disais au tout début, nous disposons d'un potentiel de terres agricoles énorme à un prix dérisoirement bas. On ne parle pas chez nous de \$2,000 comme dans le bas de la province, dans les environs de Saint-Hyacinthe, par exemple, de même que dans le Sud de l'Ontario ou dans les plaines des Prairies. On parle de quelques centaines de dollars l'acre seulement, chez nous.

Comme mon temps de parole est maintenant écoulé, je me demande, monsieur le président, si je pourrais exhorter le ministre à commander une étude en ce sens spécifiquement sur ma région. Si cette étude s'avère concluante pour l'élevage d'animaux de boucherie, est-il prêt à nous venir en aide par des programmes spéciaux?

● (2000)

[Traduction]

**M. Vankoughnet:** Monsieur le président, je me réjouis de pouvoir m'adresser au ministre de l'Agriculture et à ses adjoints. Les questions agricoles ont une grande importance dans ma circonscription d'Hastings-Frontenac, à Lennox, à Addington et, en réalité, dans tout le pays. On admet qu'un Canadien sur quatre travaille dans un secteur lié de près ou de loin à l'agriculture ou à l'industrie alimentaire. En 1979, les revenus agricoles ont avoisiné 14 milliards. Cet argent fait naturellement bouler de neige une fois qu'il est réinvesti dans l'économie canadienne. Il est indéniable que la vitalité du secteur agricole contribue largement à la santé économique de notre pays. Avec les taux de chômage et d'inflation records que nous connaissons, notre économie a besoin de toutes ses ressources.

Pour moi, le fermier canadien est indéniablement la force de notre pays. C'est l'aptitude du paysan à prêcher par l'exemple, à relever des défis et à toujours chercher à être plus rentable qu'à fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui.

J'aimerais parler de quelques domaines où le gouvernement fédéral a failli à ses responsabilités envers les agriculteurs. Le budget présenté par le gouvernement ne touche presque pas l'agriculture. Il n'y est absolument pas question de permettre aux fermiers de verser le produit de la vente de leurs terres dans un plan d'épargne-retraite enregistré sans payer d'impôts. Le budget présenté par le député de Saint-Jean-Ouest en décembre dernier prévoyait cette mesure. Dans le dernier budget libéral, il n'est pas question non plus de réajuster les évaluations qui servent à calculer la taxe sur les gains en capital, bien que les libéraux aient promis de le faire lors de la campagne électorale. Les mesures concernant les gains en capital sont essentielles pour les agriculteurs canadiens. Étant donné que le revenu des agriculteurs à la retraite dépend du prix de vente de son exploitation, il faut que ce prix permette des gains élevés en capital. C'est pourquoi les coûts initiaux sont si prohibitifs qu'ils découragent beaucoup d'agriculteurs en puissance.

Je me réjouis de voir que le gouvernement a repris à son compte la proposition du budget conservateur de décembre dernier prévoyant la déduction du salaire versé au conjoint dans une entreprise qui n'est pas constituée en société. C'est une bonne nouvelle pour les agriculteurs. Ils pourront profiter de cette mesure qui, sauf erreur, doit entrer en vigueur pour